

Montreuil, le 14 octobre 2020

Chers camarades,

Les conditions de rentrée sont inacceptables pour l'ensemble des personnels. Ce sont les contraintes liées au protocole dit « sanitaire » sur lequel le ministre s'appuie pour faire porter aux personnels la responsabilité d'une mise en œuvre impossible. Le caractère potentiellement toxique du masque « DIM » n'est qu'un scandale supplémentaire. Ce sont aussi les classes surchargées de la maternelle au lycée avec 30, 35, 37 élèves par classe. C'est la prime COVID « à la tête du client ». C'est le télétravail déréglementé, dérogoratoire au Code du travail. C'est la mise en place de la réforme du lycée Blanquer en Terminale avec ses nouveaux programmes et la nouvelle édition d'un baccalauréat local dont les collègues ne veulent pas. Pour les enseignants de lycée comme pour les personnels de direction, c'est un calendrier intenable qui semble avoir comme seul objectif la destruction de l'examen et l'épuisement de tous. Avec FO, FSU, FERC-CGT, Sud Education et les organisations lycéennes comme le SGL, l'UNL et l'UNL SD ont demandé le maintien du baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire. Nous pensons que cette revendication est plus que jamais d'actualité.

Dans l'administration centrale et les services déconcentrés, les personnels subissent une charge de travail insupportable, notamment en raison des suppressions de postes mais aussi des conséquences de la réforme territoriale. C'est pour tous les personnels, la multiplication des tâches et l'explosion du temps de travail pour tous, réforme après réforme.

Dans le 1^{er} degré, le ministère anticipe la mise en place de la proposition de loi Rilhac sur la direction d'école en ébauchant les premières déclinaisons de la délégation de compétences sans répondre aux revendications des personnels. Par ailleurs, dans les écoles, les personnels sont révoltés par la mise en place de la formation en « constellations » qui s'oppose au libre choix de la formation pour les enseignants et préparent l'autoévaluation et l'accompagnement permanent. Révolte aussi dans les lycées généraux, technologiques et professionnels où les collègues constatent l'arrêt, depuis le 1^{er} septembre 2020, du versement de l'indemnité de sujétion spéciale ZEP.

Parallèlement, le jour de carence est maintenu et les traitements et les salaires stagnent notamment suite à la décision de geler le point d'indice de la fonction publique.

Le ministre déroule son « agenda social » et il multiplie les réunions de concertation. Nous allons dans ces réunions, où force est de constater que nos interlocuteurs n'ont qu'une préoccupation : appliquer à l'Education nationale la loi de Transformation de la Fonction publique, remettre en cause les statuts et en finir avec les garanties collectives qui y sont rattachées. Quel autre choix nous laisse le ministère sinon de défendre les revendications, contre une nouvelle mystification qu'il cherche à imposer aux personnels ? Avons-nous d'autre choix que de revendiquer l'arrêt de toutes les contre-réformes et en particulier le rétablissement du Baccalauréat avec ses épreuves terminales, nationales et anonymes. Avons-nous d'autre choix que d'exiger la création des postes nécessaires par l'ouverture des listes complémentaires et l'admission de tous les admissibles aux

concours internes, le réemploi et la titularisation de tous les contractuels non renouvelés, le recrutement en nombre de personnels AESH et AED en leur accordant un vrai statut et un vrai salaire ?

Quant au « Grenelle », les 400 millions d'euros mis sur la table ne pèsent pas lourd par rapport à l'enveloppe de 7,5 milliards débloquée pour les personnels des hôpitaux (dont 900 000 fonctionnaires hospitaliers) et des EPHAD. Ne faut-il pas demander, comme pour les personnels hospitaliers, 183 euros d'augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, et l'ouverture d'une réelle négociation en vue d'un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, qui s'élèvent depuis 2000 à plus de 20% ?

Les personnels, comme les salariés de nombreux secteurs refusent de laisser faire. C'est ce que dit, au niveau interprofessionnel, le comité confédéral de la cgt-FO qui a mandaté le bureau confédéral pour qu'il s'adresse aux Confédérations et organisations nationales et de jeunesse, pour se rencontrer et envisager une riposte à la hauteur des enjeux.

Des rassemblements et des grèves ont eu lieu et se poursuivent un peu partout dans l'Education nationale : nous vous proposons de les soutenir ensemble et d'appeler à les amplifier en réaffirmant les revendications.

Nous pensons qu'un appel commun de nos fédérations serait un encouragement pour tous les militants, pour tous les personnels à s'engager résolument, dans la tenue d'assemblées générales massives, pour décider d'initiatives en direction des DSDEN, des Rectorats et du ministère, et pour ouvrir la voie à toutes nos revendications.

Suite au Comité national fédéral de la FNEC FP-FO des 8 et 9 octobre, nous avons décidé de vous adresser ce courrier pour vous proposer d'agir ensemble sur les revendications urgentes exprimées par les personnels en cette rentrée.

Que penseriez-vous d'un communiqué commun dans cet objectif ?

C'est ce que nous soumettrons à la discussion demain lors de l'intersyndicale dans les locaux de la FSU.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.

Clément POULLET,
pour la FNEC FP FO

